

MASTER EXPERTISE ETHNOLOGIQUE EN PATRIMOINE IMMATÉRIEL

TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +5

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

Formation continue

VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Histoire, Ethnologie

Domaine :

Objectifs

Le Master « Expertise ethnologique en patrimoine immatériel » a pour objectifs de répondre aux demandes croissantes des acteurs (villes, régions, Etats, communautés de pays, associations, individus, etc.) de reconnaissance, d'inventaire, de promotion d'éléments considérés comme « patrimoniaux ».

La complexité des dispositifs nationaux et internationaux à mobiliser nécessite l'intervention d'un corps d'experts pour lesquels n'existe à l'heure actuelle aucune formation notamment pour cette catégorie nouvelle que représente le patrimoine culturel immatériel.

Cette formation, unique en Europe, a pour objectif de former ce corps d'experts et vise ainsi deux types de publics :

- des étudiants en anthropologie désireux de se doter des outils permettant le montage de dossier de reconnaissance patrimoniale et de médiation de la culture ;
- des acteurs du monde socioprofessionnel, confrontés à ces nouvelles catégories patrimoniales, et soucieux de se doter des outils scientifiques de l'anthropologie pour les mieux domestiquer.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Contact scolarité

Gestionnaire du Master EEPI

• **Corine JAHNSEN**

master.ash@univ-tlse2.fr

05 61 50 23 56

Contact formation continue

Contacts

Savoir-faire et compétences

- Assurer le montage et la réalisation de projets en lien avec le patrimoine et la médiation de la culture.
- Coordonner les activités d'une équipe
- Utiliser des systèmes d'information et de communication

Fiche descriptive [PDF - 300Ko] *du parcours Expertise Ethnologique en Patrimoine Immatériel*

Condition d'accès

1ère année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation.

[Fiche de procédure](#) [PDF - 435Ko]

[Téléchargez le dossier de candidature](#) [PDF - 355Ko]

2ème année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation

[Fiche de procédure](#) [PDF - 380Ko]

[Téléchargez le dossier de candidature](#) [PDF - 359Ko]

Formation(s) requise(s)

Pour l'admission en 1ère année :

Être titulaire de la [Licence mention Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie](#) ou d'une formation bac+3 équivalente.

Pour l'admission en 2ème année :

Avoir validé la 1ère année ou une formation bac+4 équivalente.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R 613-50 du Code de l'Éducation) :

- au titre de la [Validation des Études Supérieures \(VES\)](#)
- au titre de la [Validation des Acquis \(VA\)](#)
- au titre de la [Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

Inscription

1ère année :

Si votre candidature est retenue, vous recevrez un mail vous indiquant la procédure à suivre pour vous inscrire en ligne.

[Consultez toutes les étapes de la procédure d'inscription](#)

2ème année :

Contactez le secrétariat de la formation (voir onglet "contact") pour obtenir la fiche d'inscription.

Poursuite d'études

Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du [SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#)